RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

1) LE CHAMP D'ACTIVITÉ

Example Le titulaire du CAP Mareyage peut participer à l'achat. Il trie, réceptionne, prépare, conditionne, commercialise, expédie les produits de la mer et d'eau douce en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et de qualité liées à la profession.

2) CONTEXTE PROFESSIONNEL

- 1) Types d'emplois concernés
- commis de marée
- ouvrier de marée
- employé de marée
- adjoint du mareyeur et mareyeur après expérience professionnelle.
- 2) Types d'entreprises où se situent les emplois
- entreprises de mareyage
- négociants et grossistes en produits de la mer
- centrales d'achat

mais également :

- entreprise de production aquacole
- entreprise de transformation agro-alimentaire mettant en oeuvre des produits de la mer et d'eau douce.
- 3) Place dans l'organisation de l'entreprise

Suivant la taille et le type de l'entreprise, il exécute tout ou partie des tâches relatives :

- au travail du poisson à l'état frais (transformation, valorisation...)
- à la commercialisation (achat; vente)
- à la réception et à l'expédition des produits de la mer et d'eau douce.
- 4) La pratique du métier nécessite :
- de satisfaire au contrôle médical de la médecine du travail
- une hygiène corporelle rigoureuse
- le port obligatoire de la tenue professionnelle
- le travail en horaire matinaux
- le respect des règles d'organisation du travail.
- ⇒ Contre-indications: allergie au poisson, travail au froid et en milieu humide.

3) LES FONCTIONS

L'employé de marée applique la réglementation en vigueur, concernant l'hygiène et la sécurité dans les fonctions suivantes :

- APPROVISIONNEMENT
- PRODUCTION
- COMMERCIALISATION
- ENTRETIEN
- CONTRÔLE- QUALITÉ

FONCTION APPROVISIONNEMENT

TACHES:

- 1) Achat de tous les produits de la mer et d'eau douce, emballages, glace...
- 2) Réception et vérification de leur conformité
- 3) Affectation des produits (production, stockage)

CONDITIONS D'EXERCICE

MOYENS ET RESSOURCES

- Tableaux d'apports par port et par origine
- Consignes écrites et/ou orales
- Bons de commande
- Bons de prise en charge
- Fiches de suivi des marchandises

AUTONOMIE, RESPONSABILITÉ

- Autonomie dans le cadre de consignes précises, dans le respect des usages de l'entreprise, des règles d'hygiène et de conservation.
- Information à la hiérarchie en cas d'incidents.

- Adéquation commande livraison / réception
- Affectation pertinente
- Maintien de l'état qualitatif du stock (froid)

FONCTION PRODUCTION

TACHES:

- 1) Préparation de l'atelier et des consommables (glace, emballages)
- 2) Organisation du poste de travail et/ou de la ligne de production

CONDITIONS D'EXERCICE

MOYENS ET RESSOURCES

- Matériels (équipement de la personne, couteaux, balance...)
- Consignes orales / écrites

AUTONOMIE, RESPONSABILITÉ

- Autonomie dans l'exécution de la tâche

- Conformité du matériel et des équipements
- Respect des conditions d'hygiène et d'organisation rationnelle du travail (marche en avant, ergonomie)

FONCTION PRODUCTION

TACHES:

- 3) Travail de valorisation du produit brut : triage, étêtage, écorchage, éviscération, filetage...
- 4) Mise en emballage

CONDITIONS D'EXERCICE

MOYENS ET RESSOURCES

- Consignes écrites et / ou orales
- Matériels
- Commandes

AUTONOMIE, RESPONSABILITÉ

- Pleine autonomie.

- Conformité du produit aux exigences de l'entreprise, dans le respect des délais d'expédition
- Respect des règles d'hygiène, de qualité et de sécurité, et des normes C.E.E.
- Respect des normes physiques de travail et de présentation du produit (rendement, rapidité)

FONCTION PRODUCTION
TACHES: 5) Pesage 6) Condition report all attissement
6) Conditionnement, allotissement.
CONDITIONS D'EXERCICE
MOYENS ET RESSOURCES
- Consignes écrites et/ou orales - Matériels - Commandes
<u>AUTONOMIE , RESPONSABILITÉ</u>
- Autonomie dans le respect des consignes
RÉSULTATS ATTENDUS
- Conformité des produits en présentation et en poids : emballages et palettes

FONCTION COMMERCIALISATION

TACHES:

- 1) Conseil à la clientèle
- 2) Prise de commande, écriture des étiquettes
- 3) Préparation de la commande et de l'expédition
- 4) Resserre: rangement des invendus et enregistrement

CONDITIONS D'EXERCICE

MOYENS ET RESSOURCES

- Bons de commandes et de livraisons
- Moyens de communication
- Fiches de resserre de l'entreprise
- Matériels d'expédition

<u>AUTONOMIE, RESPONSABILITÉ</u>

- Totale pour ses propres commandes
- Sous contrôle pour les expéditions;

- Valorisation des produits de l'entreprise
- Adéquation entre commande et préparation de l'expédition.
- Conformité qualitative et quantitative des produits pour la resserre.

FONCTION ENTRETIEN

TACHES:

- 1) Nettoyage et désinfection de l'outillage, du matériel, des locaux, du poste de travail
- 2) Surveillance de l'état du matériel

CONDITIONS D'EXERCICE

MOYENS ET RESSOURCES

- Produits et matériels d'entretien
- Plan de nettoyage et de désinfection

<u>AUTONOMIE , RESPONSABILITÉ</u>

- Autonomie dans l'exécution des tâches.
- Autonomie partielle en cas d'anomalies ⇒ information à la hiérarchie

- Le maintien des matériels et des locaux en état d'hygiène et de propreté, avec l'utilisation rationnelle des produits
- L'utilisation rationnelle des matériels
- Le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Transmission des anomalies repérées.

FONCTION CONTRÔLE - QUALITÉ

TACHES:

- 1) Contrôle de la qualité des produits, de la réception à l'expédition (produits de la mer et d'eau douce, emballages, glace...)
- 2) Contrôle de la conformité des produits.

CONDITIONS D'EXERCICE

MOYENS ET RESSOURCES

- Méthode de contrôle-qualité spécifique à l'entreprise
- Les matériels de contrôle

AUTONOMIE, RESPONSABILITÉ

- Autonomie dans l'exécution des tâches, en respectant les consignes.

- Assurance de la qualité du produit
- Informations à la hiérarchie
- Rectifications éventuelles.